Conférence sociale : un « coup de pouce » qui ne coûte rien au patronat, et c'est la protection sociale qui paiera

Face à la forte mobilisation des lycéen·nes, des étudiant·es et des salarié·es, le Premier Ministre Lecornu a dû convoquer une conférence sociale. La colère est immense. Les salaires ne suivent même pas l'inflation officielle, les retraites sont désindexées, et les dividendes explosent pendant qu'on répète qu'il faudra se serrer la ceinture pendant des années.

Les syndicats demandaient 100 € net (CFDT, Confédération française démocratique du travail), 130 € (FO, Force ouvrière) et 150 € (CGT, Confédération générale du travail). Le Premier Ministre a posé sa ligne : « il faut faire en sorte que le coût du travail n'augmente pas ».

Ce qui a été annoncé

- SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) : il passera à 1 896,90 € brut (1 501,60 € net) dès le 1er décembre, soit +1,6 %, au lieu de 1 885,70 € brut (1 492,70 € net) au 1er janvier. Le « coup de pouce » représente environ 11 € brut, soit 9 € net.
- Au-dessus du SMIC : aucune augmentation prévue, seulement des négociations par branche, alors que la part des salarié·es au SMIC devrait passer de 12 % à 14 ou 15 %.
- Exonérations de cotisations « patronales » : elles croissent mécaniquement quand les salaires stagnent. Elles sont passées de 20 à 70 milliards d'euros selon Lecornu, et plutôt de 80 à 90 milliards en réalité. Le gel prévu de cet effet d'aubain sera probablement en partie « dégelé ».
- Prime de partage de la valeur : sans cotisations ni impôt, elle est étendue à 1,5 million de salarié·es supplémentaires.
- Heures supplémentaires : le plafond d'exonération d'impôt passe de 7 500 € à 10 000 € net.
- Comité de suivi des salaires : il concernera surtout les branches dont les minima démarrent sous le SMIC.

Le Premier Ministre et le patronat ont donc atteint leur objectif : un coup de pouce qui ne coûte rien aux entreprises.

Des réactions révélatrices
Le Ministre du Travail, M. Farandou, parle d'une hausse « considérable », comme d'un cadeau. Il affirme qu'elle ne détruira que 5 000 à 20 000 emplois, alors que porter le SMIC à 1 700 € net en aurait détruit plus de 230 000. Ces chiffres, que le Premier Ministre dit « documentés », ressemblent fort à des estimations au doigt mouillé : ni la méthode ni les sources n'en sont publiques, et l'écart entre les deux scénarios sert surtout à faire passer 9 € net pour un effort immense.

Tous les syndicats jugent le coup de pouce insuffisant. La CGT appelle à la grève interprofessionnelle du 17 novembre, que l'intersyndicale de la fonction publique avait déjà appelée.

Le véritable enjeu : la protection sociale et les services publics
Il faut « baisser le coût du travail » martèle-t-on, parfois sous couvert d'un « rapprochement du brut et du net ». Or les cotisations sociales financent l'assurance maladie, les hôpitaux et les retraites. Les exonérer toujours davantage, c'est assécher ces financements, déjà insuffisants. Ils sont menacés par le PLF (projet de loi de finances) et le PLFSS (projet de loi de financement de la sécurité sociale) pour 2027, et durablement pour l'avenir.

Le Codef soutient les exigences de hausse des salaires et de financement solidaire de la protection sociale, et appelle à rejoindre les mobilisations, notamment le 17 novembre.

16 Novembre 2026